

<http://ecoleetsociete.se-unsa.org/La-maternelle-aura-ses-assises>



École & société

La maternelle aura ses assises

- Éducation - L'école -

Date de mise en ligne : mercredi 10 janvier 2018

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Grande absente des réformes ministérielles depuis le début du quinquennat, l'école maternelle aura droit à ses assises en mars 2018 sous la présidence du neuropsychiatre Boris Cyrulnik, spécialiste de la petite enfance.

L'objectif affiché par Jean-Michel Blanquer est ambitieux : faire de la maternelle « l'école de l'épanouissement et du langage ». Il veut notamment faire de la maternelle "le moyen d'acquérir un vocabulaire riche". Apprendre à parler, ce ne sont pas des listes de mots à apprendre. Apprendre à parler, c'est mettre en mot son expérience et sa pensée grâce à l'expertise de l'enseignant.e et aux situations motivantes. Il faudra donc éviter les propositions simplistes qu'on a pu connaître il y a quelques années.

Le ministre désire mettre en avant les "bonnes pratiques pédagogiques" et promouvoir ces dernières via la formation des enseignants et des Atsem. Le SE-Unsa espère qu'il saura s'entourer de professionnels de terrain et de mouvements pédagogiques* porteurs d'expériences, de réflexions et de propositions. Il est aussi souhaitable que les programmes qui ont été bien accueillis ne soient pas encore une fois modifiés.

Le ministre veut que les élèves puissent arriver au CP le mieux armés possible pour entrer dans la lecture et l'écriture, ce qui est louable. Mais le SE-Unsa considère que pour bien assoir la maîtrise orale de la langue tant au niveau de l'expression que de la compréhension, il faut des effectifs permettant de multiples échanges avec chaque élève. Rappelons que la moyenne des classes de maternelle est à 26 élèves et que de nombreuses classes sont au-delà de 30. Le ministre n'a bien sûr pas évoqué cette question, pourtant cruciale.

En revanche, il a évoqué la formation des différents professionnels, mentionnant de possibles « certifications ». Le SE-Unsa est favorable au développement d'une offre de formation continue spécifique à l'enseignement en maternelle et à une meilleure prise en compte en formation initiale mais s'interroge sur les intentions du ministre.

Les assises devraient associer les collectivités territoriales puisqu'elles se pencheront également sur les questions du mobilier, des toilettes et des activités quotidiennes péri-scolaires.

Le SE-Unsa participera à ces assises et sera porteur d'exigences pour une école maternelle qui dispose des moyens pour mettre en oeuvre un accueil et des apprentissages de qualité, adaptés aux jeunes enfants qui la fréquentent.

*Parmi les mouvements pédagogiques, à signaler la récente publication par le GFEN de "Apprendre à comprendre dès l'école maternelle, Réflexions, pratiques et outils"